

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : TOULON

Type de réunion

Réunion de collège public

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Numéro et titre du premier sujet traité

06 Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Deux points ont fortement marqué les débats :

- l'école en tant que **socle culturel** sur lequel repose l'unité de la nation
- quels sens donner au mot diversité : niveau ? culture ? intérêt personnel ?

Ne pas confondre diversité et difficultés même si celles-ci nécessitent une diversité d'adaptation.

Les échanges ont conduit aux constatations et aux propositions suivantes :

- ◆ **la formation** des enseignants devrait comporter un élargissement des connaissances :
 - a) du développement psychologique général afin de mieux comprendre les comportements des élèves
 - b) du développement cognitif de l'enfant permettant un dépistage plus précoce des difficultés d'apprentissage.
A côté de la formation théorique, l'application pratique pourrait être des stages en cycle 2 pour les professeurs de collège.
- ◆ Sans changements importants d'organisation, le **collège unique** semble pour la majorité des participants, inapte à répondre à la diversité des élèves. Pour certains, le rétablissement des filières serait un moyen de répondre à cette diversité.
- ◆ La diversité de fonctionnement **familial** ne permet pas à tous les enfants de trouver chez eux les motivations nécessaires.
La mission de l'école devrait être d'impliquer plus étroitement les familles – et de contribuer à la recherche de moyens permettant cette implication.
Le rétablissement des devoirs dans le primaire semble un moyen de favoriser l'implication des familles et de développer une méthodologie de travail pour l'élève.
- ◆ Les avis sont partagés sur la mise en place de **classes de niveau**.
Parmi les moyens d'adaptation à la diversité, les outils supplémentaires doivent être affectés, soit au sein d'une même classe hétérogène, soit réservée aux plus faibles des classes de niveau – en fonction des choix de l'équipe enseignante.

Numéro et titre du deuxième sujet traité

13 Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

L'école peut-elle, seule, prendre en charge tous les élèves dans toutes leurs difficultés ?

Les difficultés constatées sont de deux ordres :

- Celles liées aux comportements perturbateurs
- Celles liées aux capacités d'apprentissage.

Les difficultés comportementales résultent essentiellement de dysfonctionnements sociaux et familiaux et ne peuvent trouver leurs premières réponses qu'à ce niveau là.

L'école a déjà certaines solutions pour les difficultés liées aux **capacités d'apprentissage**, mais elles se révèlent insuffisantes quantitativement.

De ce fait, les élèves en difficulté sont présents dans toutes les classes et freinent leur dynamique.

Les écarts trop importants entre les élèves entraînent la stigmatisation en même temps que l'extériorisation de la violence.

Les solutions de soutien **individualisé** ont leurs limites. Des solutions **globales** sont préférables pour l'homogénéité de l'enseignement : modulation des effectifs, souplesse d'organisation, liberté d'initiative de l'équipe pédagogique.

Le dépistage comme l'orientation qui en découle ne devrait pas s'entendre uniquement sur les **difficultés** mais aussi sur les **potentialités** permettant de rapprocher le « réussir sa vie » du « réussir l'école ».

Face aux élèves en difficulté, les enseignants sont confrontés au dilemme : contrainte des **programmes/capacités** de l'élève.

Pour ces mêmes élèves, la **continuité de la prise en charge** entre l'école primaire et le collège est primordiale.

Toutes ces formes de prise en charge ainsi que le renforcement du travail en équipe demandent un accroissement des **ressources humaines**, une organisation différente du temps ainsi que le **redéploiement** des moyens financiers existants.

L'**orientation** devrait être une synthèse équilibrée entre les capacités et les projets de vie de l'élève, synthèse réalisée par l'ensemble de l'équipe pédagogique intégrant le Conseiller d'Orientation Psychologue.

Elle ne devrait pas être une orientation par défaut :

- manque de place dans les filières souhaitées
- dévalorisation de certaines filières.

L'orientation vers les filières professionnelles sont souvent ressenties comme un échec par les élèves et leur famille.

Réussir au collège demande une **triple implication** :

- associer fortement les élèves dans la recherche de leur meilleur parcours
- inciter les parents à rencontrer les enseignants pour échanger sur le devenir autant que sur les résultats de leur enfant (remise des bulletins aux parents en mains propres-rencontres systématisées)
- pour les enseignants savoir être à l'écoute et faciliter l'accès aux outils aidant à l'orientation (CDI - CIO).

Numéro et titre du ...sujet traité

21 Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?

Le débat a porté essentiellement sur la polyvalence de l'enseignant sous ses différents aspects :

- u La fonction éducative doit être partagée entre la famille et l'école même si l'enseignant est parfois gêné par un hiatus entre les valeurs basiques telles que politesse, respect de l'autre...

◆ L'enseignant devrait pouvoir pratiquer aussi bien en primaire qu'en collège.

- ◆ L'enseignant devrait pouvoir être aussi bien un conseiller qu'un transmetteur de savoirs.
- ◆ le professeur-documentaliste devrait pouvoir être totalement intégré dans l'équipe enseignante.

Le rôle des chefs d'établissement devrait être renforcé par une plus grande autonomie d'appréciation des situations, afin de soutenir les initiatives de l'ensemble des personnels.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 la formation des enseignants devrait comporter un élargissement des connaissances

2 Réussir au collège demande une triple implication :

- associer fortement les élèves dans la recherche de leur meilleur parcours
- inciter les parents à rencontrer les enseignants pour échanger sur le devenir autant que sur les résultats de leur enfant (remise des bulletins aux parents en mains propres-rencontres systématisées)
- pour les enseignants savoir être à l'écoute et faciliter l'accès aux outils aidant à l'orientation (CDI - CIO).

3 Le rôle des chefs d'établissement devrait être renforcé par une plus grande autonomie d'appréciation des situations, afin de soutenir les initiatives de l'ensemble des personnels.